

Numéro 38 - 2 juin 2020

**Défendons les droits des travailleurs étrangers temporaires
et des demandeurs d'asile**

Droits et plein statut pour tous les travailleurs



Manifestation mobile à Montréal

**Octroyez la résidence permanente aux migrants
et aux demandeurs d'asile maintenant!**

Samedi 6 juin -- 11 h à 13 h

Devant les bureaux de circonscription du premier ministre Justin
Trudeau

1100, boulevard Crémazie Est

En voiture, à bicyclette, à pied, en respectant la distanciation sociale

Organisée par Debout pour la dignité

- **Action militante pour exiger la résidence permanente pour les migrants et les demandeurs d'asile**
- **Les Canadiens demandent un programme spécial pour régulariser le statut des demandeurs d'asile qui travaillent à combattre la COVID-19**
- **La Chambre des communes rejette les motions qui appellent à régulariser le statut des travailleurs essentiels de première ligne**

- **L'unité dans l'action force une volte-face partielle sur la politique d'immigration**

Droits et plein statut pour tous les travailleurs

Action militante pour exiger la résidence permanente pour les migrants et les demandeurs d'asile



Le samedi 23 mai, une manifestation militante s'est tenue devant le bureau de circonscription du premier ministre Justin Trudeau à Montréal pour exiger l'octroi de la résidence permanente aux migrants et aux demandeurs d'asile. Plus d'une centaine de manifestants étaient sur les lieux respectant les mesures de distanciation, d'autres étaient à bicyclette et plus de 200 voitures en caravane ont circulé durant l'action en klaxonnant.

L'action avait été appelée par Debout pour la dignité à la suite de l'envoi d'une lettre ouverte au premier ministre, le 7 mai dernier, demandant la régularisation du statut des migrants et des demandeurs d'asile qui sont en situation précaire. Ceux-ci travaillent dans les CHSLD et les résidences pour personnes âgées depuis la crise pandémique. Ils sont préposés aux bénéficiaires, gardiens de sécurité, etc. Si les demandeurs d'asile sont aptes à travailler dans les services essentiels, ils sont également aptes à rester comme résidents permanents au Canada, ont dit les manifestants.

Frantz André, du Comité d'action des personnes sans statut (CAPSS), a expliqué le but de l'action : « Nous avons une manifestation mobile en ce moment pour demander au gouvernement de Justin Trudeau de donner un programme de régularisation amenant à la résidence permanente à ceux et celles qui continuent à être dans la rue et à prendre soin de nos aînés. Ces gens prennent le risque d'être infectés et contaminés, eux et leur famille. On les reconnaît comme des anges gardiens. Ce sont des humains avant d'être des anges gardiens et on espère qu'ils ne vont pas mourir pour devenir des anges gardiens.



« M. Trudeau et les autres membres du parlement se doivent de donner ce programme de régularisation. Nous savons que cela a déjà été fait et que cela peut être fait encore. Démontrez que vous êtes solidaires avec la communauté haïtienne et les autres communautés qui ont, elles aussi, des gens qui vont dans les centres pour personnes âgées, les CHSLD et les résidences privées. Nous avons eu monsieur François Marcelin, un de nos compatriotes, qui travaillait deux emplois pour prendre soin de sa famille, son épouse et ses trois enfants et qui en quelques jours a contracté la COVID-19. Il est décédé dans les bras de sa femme le 16 avril. Son épouse veut maintenant retourner en Haïti car elle considère que le Canada l'a abandonnée, ne lui a pas donné la résidence permanente et n'a pas pris soin de son mari. »

Durant l'action, plusieurs ont pris la parole, dont le Dr Wilner Cayo, président de Debout pour la dignité qui a dit : « Vous êtes aux premières lignes, vous êtes exploités par les agences rapaces. Vous êtes oubliés par un gouvernement qui nageait dans des surplus. Mais vous êtes au rendez-vous pour soigner nos aînés. Le temps de le dire, vous êtes devenus nos anges gardiens. Vous êtes salués haut et fort par les gouvernements provinciaux et fédéral qui ne tarissent d'éloges à votre endroit, mais qui refusent de vous traiter en humains. Nous sommes venus vous le dire : vous êtes des humains à part entière. Nous sommes fiers de votre dévouement.

« On vous trimbale de centre en centre en mettant votre vie en danger pour sauver d'autres vies. Oui, plusieurs d'entre vous qui soignez nos aînés, vous vous faites refuser des soins auxquels tout citoyen normal a droit. Vos enfants même nés ici au Québec ne sont pas admis aux services de garde subventionnés. Les gouvernements prennent des mesures extraordinaires en ces temps extraordinaires, mais pas pour vous. Vous avez peur qu'après vous serez sacrifiés et déportés. Avec raison. Tout est possible quand le petit calcul politique prend le dessus sur les valeurs humanistes.



« Vous êtes exploités par les agences et vous vous sentez utilisés par les gouvernements. Vous craignez de n'avoir été que la chair à canon de ce système qui profite de vous une fois la pandémie terminée et les besoins auront changé. Votre travail est exemplaire, vous le payez même de votre vie. Plusieurs de vos collègues sont morts dans l'anonymat, à l'instar de Marcelin François, un préposé mort au combat. Si la fatalité frappait, vous n'auriez aucune économie à laisser, car au salaire minimum vous ne pouvez pas vous loger décentement. Votre contexte socio-économique est plus que précaire. Pourquoi vous devriez encore souffrir la peur de la déportation ?

« Messieurs les premiers ministres, cessez de vous renvoyer la balle. Reconnaissez vraiment les anges gardiens. Non en paroles, mais en action. Vous avez pris beaucoup de mesures exceptionnelles, des décisions extraordinaires. Octroyer la résidence permanente à ces migrants serait le remerciement censé et cohérent à adresser à ces gens. Le Québec a besoin d'eux et ils ont besoin du Québec, soyons solidaires. Ce n'est pas de la charité, ils le méritent.

« François Legault disait que le Québec était chanceux de les avoir, mais sont-ils malchanceux en ayant ce type de leader au pouvoir. Dites-leur merci en posant l'action juste en appuyant cette

démarche et en octroyant la résidence permanente à ces valeureux, à ces valeureuses. C'est une question de dignité. »

Les organisateurs prévoient d'autres actions à la défense des travailleurs migrants et des demandeurs d'asile dont un grand nombre sont d'origine haïtienne qui vivent dans Montréal-Nord, considéré comme un des arrondissements les plus touchés à Montréal par la COVID-19.

Note

Voir la [vidéo](#) de l'intervention de Frantz André du CAPSS à la manifestation du 23 mai.



Les Canadiens demandent un programme spécial pour régulariser le statut des demandeurs d'asile qui travaillent à combattre la COVID-19

Dans le cadre de l'effort pour défendre les droits des demandeurs d'asile et des travailleurs étrangers temporaires qui sont aux premières lignes de la lutte contre la COVID-19, la juste demande que les gouvernements du Québec et fédéral créent un programme spécial régularisant le statut de ces travailleurs au pays mérite l'appui de tous.

La pétition e-2600 (Citoyenneté et immigration) a été adressée à la Chambre des Communes et lancée par Arcelle Appolon de Montréal et mise en ligne le 12 mai. Elle est parrainée par le député néodémocrate Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie). En date du 28 mai 2020, 2 643 citoyens et résidents permanents avaient signé la pétition en ligne. Ceux qui sont intéressés à la signer peuvent le faire jusqu'au 11 juin 2020. Pour signer la pétition, cliquer [ici](#).

Pétition au premier ministre

Attendu que :

- La pandémie de la COVID-19 représente une situation exceptionnelle pour tous les habitants du Canada et nécessite un effort de guerre pour faire face à cet ennemi impitoyable ;
- Nous nous battons pour nous protéger et surtout protéger les plus vulnérables, à savoir les personnes âgées, celles vivant avec une maladie chronique, ainsi que les quartiers fragilisés ;
- Les demanderesses et demandeurs d'asile, malgré l'insécurité chronique reliée à la précarité de leur statut au Canada, jouent un rôle central dans les services essentiels et plus particulièrement dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et les résidences pour personnes âgées fortement touchés par la COVID-19 ;
- Ces personnes apportent dans des conditions exceptionnelles leurs compétences, leur dévouement et leur dignité afin de nous aider à combattre cette pandémie, tout en risquant leur propre santé et celle



de leur famille ;

- L'expulsion du pays de ces anges gardiens, aussitôt la bataille gagnée, irait à l'encontre de nos valeurs québécoises et canadiennes.

Nous, soussignés, **citoyens canadiens et membres de la Concertation haïtienne pour les migrant.es**, prions le premier ministre de faire preuve de leadership en mettant en place un programme spécial assurant la régularisation du statut pour des raisons humanitaires, pour les demandeurs et demanderesse d'asile travaillant à la lutte contre la COVID-19, contribuant ainsi à la santé et à la sécurité de toute la population canadienne.



La Chambre des communes rejette les motions qui appellent à régulariser le statut des travailleurs essentiels de première ligne

Le lundi 25 mai, après un débat à la Chambre des communes, le député néodémocrate de Rosemont-La-Petite-Patrie, Alexandre Boulerice, a demandé de prendre la parole en invoquant le règlement : « Monsieur le Président, si vous demandez l'avis de la Chambre, je crois que vous constaterez qu'il y a un consentement pour l'adoption de la motion suivante : que cette Chambre reconnaisse la contribution des centaines de travailleurs et de travailleuses essentiels, notamment dans le milieu de la santé, au Québec et ailleurs au Canada, qui sont des demandeurs d'asile, et demande au gouvernement de travailler avec le gouvernement du Québec afin de régulariser rapidement leur statut d'immigration ainsi que celui de leur famille dans un souci de reconnaissance du travail accompli durant la crise sanitaire actuelle. »

Le président de la Chambre, Anthony Rota, député libéral de Nipissing--Timiskaming, a ensuite demandé si André Boulerice avait le consentement unanime de la Chambre afin de proposer la motion, ce à quoi des membres ont répondu « non », rejetant de fait la motion.

Christine Normandin, députée de Saint-Jean pour le Bloc québécois, a ensuite demandé de prendre la parole en invoquant le règlement : « Monsieur le Président, je demande le consentement de la Chambre pour déposer la motion suivante : que cette Chambre reconnaisse la contribution des centaines de travailleurs essentiels, notamment dans le milieu de la santé, au Québec et ailleurs au Canada, qui sont des demandeurs d'asile, et demande au gouvernement de travailler avec le gouvernement du Québec et le reste du Canada afin de prioriser et d'accélérer le traitement de leur dossier ainsi que celui de leur famille dans un souci de reconnaissance du travail accompli durant la crise sanitaire actuelle. »

Le président de la Chambre Anthony Rota a fait remarquer que cette motion est très semblable à la précédente. Il a demandé si la membre du Bloc avait le consentement unanime de la Chambre, ce à quoi des membres du Parti conservateur ont répondu « non », ce qui fait que la motion a été rejetée.

(Source : Parlement du Canada, Chambre des communes)



L'unité dans l'action force une volte-face partielle sur la politique d'immigration



À la suite des efforts déployés par les nombreuses organisations à travers le Québec et le Canada pour défendre les droits des demandeurs d'asile et des travailleurs étrangers temporaires sur la ligne de front de la lutte contre la COVID-19, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont été contraints à un recul partiel sur le traitement odieux des demandeurs d'asile et des travailleurs migrants.

Voici une mise à jour sur ce qui s'est passé au cours de la semaine dernière.

Ce qu'avait à dire le premier ministre du Québec

Il y a à peine une semaine, le jeudi 21 mai, un journaliste a rappelé au premier ministre François Legault qu'il y avait de plus en plus d'appels « à ce que les demandeurs d'asile qui sont également des travailleurs de première ligne puissent rester au Canada ». Le journaliste a poursuivi : « Ma question serait de savoir pourquoi vous ne faites pas vous-même pression pour cela et que pensez-vous de ces appels ? »

« Ce sont deux enjeux différents, a répondu Legault. Je veux être clair. Je suis très, très reconnaissant du travail que font certains d'entre eux dans nos résidences. Nous avons besoin d'eux, nous avons la chance de les avoir, donc c'est très bien. » Il a ensuite souligné que c'est le gouvernement fédéral qui détermine si une personne est acceptée ou non comme immigrante.

Legault a poursuivi en disant « nous devons être prudents », se référant spécifiquement à ceux qui traversent la frontière par le chemin Roxham ou d'autres passages irréguliers. Il a déclaré : « Nous ne pouvons pas ouvrir la porte pour dire [que] si vous veniez illégalement, si vous trouvez un emploi, ça va, je vous accepterai en tant qu'immigrant. C'est pas la façon dont cela fonctionne. Il y a des règles [...] pour les personnes qui souhaitent devenir immigrants et il y a des règles concernant les demandeurs d'asile et leurs droits dans le pays d'où ils viennent. » Il a ensuite conclu en disant : « Je pense qu'il est important de respecter les règles. »

Quatre jours plus tard, lors de sa conférence de presse du 25 mai, Legault a fait la déclaration suivante : « Je tiens à vous dire à quel point nous sommes reconnaissants à toutes les personnes qui sont allées travailler dans les CHSLD [centres d'hébergement et de soins de longue durée] depuis deux mois et demi, incluant les demandeurs d'asile. » Il a dit : « Il faut comprendre, les demandeurs d'asile, ce sont des personnes qui sont entrées au Canada et le critère pour savoir s'ils vont être acceptés comme réfugiés, c'est de savoir si leur sécurité physique est en danger dans leur pays [*bien sûr, le premier ministre contourne commodément le fait qu'en ce qui concerne spécifiquement leur travail dans les CHSLD, en raison de l'irresponsabilité des gouvernements à tous les niveaux ici au Canada, leur vie est également en danger - note du FO*]. Cela a toujours été comme ça. Par contre, j'ai demandé spécifiquement au ministre de l'Immigration, Simon Jolin-Barrette, d'examiner les cas un par un, pour voir si nous pouvons les qualifier comme immigrants et les accueillir chez nous, non pas comme réfugiés, mais comme immigrants. Donc on va analyser chaque cas, un par un. Évidemment, c'est une façon de leur dire merci. »

Pressé par les journalistes de dire s'il avait changé de position, le premier ministre a répondu : « Je n'ai pas changé d'avis. Ce que je dis, c'est que nous avons deux enjeux différents. [En ce qui a trait] aux demandeurs d'asile, je veux être prudent, je ne veux pas envoyer le message qu'à l'avenir, nous accepterons tout le monde s'ils trouvent un emploi au Québec. Voilà la situation. Mais nous avons également une autre situation où il est vraiment essentiel de faire travailler plus de personnes dans nos CHSLD. Donc, ces personnes [...] travaillent déjà dans des CHSLD, alors comment pouvons-nous les amener via le processus d'immigration normal. C'est ce que j'examine. Bien sûr, nous devons également discuter avec le gouvernement fédéral. Mais ce ne sera pas en tant que demandeurs d'asile, car [...] pour que [les demandeurs d'asile] soient acceptés, ils doivent prouver que leur situation physique est en danger dans leur pays. C'est une tout autre histoire. »

Ce qu'avait à dire le premier ministre du Canada

Le lendemain, le premier ministre Trudeau a été interrogé par une journaliste sur la question de savoir si son gouvernement était prêt à s'engager à traiter les demandes des demandeurs d'asile haïtiens travaillant dans les CHSLD. Il a répondu que depuis des semaines, le ministre de l'Immigration, Marco Mendicino, travaillait dur sur la question. « Nous savons qu'il y a des gens extraordinaires qui font un travail héroïque dans nos centres de soins à longue durée et que nous devons chercher comment nous pouvons les aider et nous sommes en train d'examiner de près cette situation. »

Puis, lorsqu'on lui a demandé s'il était d'accord avec le principe de régulariser le statut de certaines personnes, d'accélérer le traitement de leurs demandes ou de les transférer vers des demandes de statut d'immigration pour les remercier alors que le Québec semblait le demander, Trudeau a répondu : « Ça fait longtemps qu'on reconnaît que les gens qui arrivent au pays contribuent à notre protection et notre succès en tant que pays. Notre gouvernement a toujours été ouvert à l'immigration, a toujours valorisé les gens qui arrivent. Par rapport aux demandeurs d'asile qui sont arrivés de façon irrégulière, mais qui travaillent dans nos CHSLD, qui font un travail héroïque pour protéger les Canadiens, nous sommes en train de regarder comment on peut reconnaître ce travail et peut-être accélérer le processus [...]. »

La journaliste d'ajouter : « Je sens qu'il y a un certain changement de position. Votre vice-ministre, Mme Freeland, nous disait il y a environ une semaine de cela, qu'on est un pays de droit, il faut respecter les processus. Donc je comprends que vous êtes prêts à contourner les processus actuels pour faire ce remerciement. »

« On est dans une situation particulière et exceptionnelle, a répondu Trudeau. La crise de la COVID-19 exige qu'on revoie différentes choses. C'est sûr que notre système d'immigration est ancré

dans le respect des processus, et l'équité, l'égalité pour tout le monde. C'est important de suivre ces processus, mais dans une situation exceptionnelle, on peut évidemment considérer des exceptions. »

Une autre journaliste a demandé à Trudeau quelle était son évaluation du nombre de demandeurs d'asile irréguliers dont le statut devrait être reconnu. Le premier ministre a dit : « Je pense que les gens reconnaissent que des héros qui font un travail exceptionnel dans des conditions difficiles devraient recevoir une certaine forme de reconnaissance, mais nous avons un système d'immigration qui est robuste, rigoureux et complexe, mais le ministre de l'Immigration est en train de regarder attentivement quels seraient les détails d'une telle approche. On comprend qu'il y a un désir au sein de la population de reconnaître et de remercier ces gens-là, mais nous nous devons de s'assurer que ce soit fait de la bonne façon et en bonne et due forme. »

Ce qu'avait à dire la vice-première ministre du Canada

Plus tard dans la journée, la vice-première ministre Chrystia Freeland a été invitée à clarifier la position récemment adoptée par son gouvernement sur la régularisation de la situation de certains demandeurs d'asile travaillant dans des CHSLD.

« Comme le premier ministre a dit, nous comprenons toujours l'importance de l'immigration pour notre pays. Nous sommes un gouvernement ouvert à l'immigration. Aujourd'hui nous comprenons que les gens du Canada, du Québec apprécient extrêmement le travail que ces demandeurs d'asile font et que les gens veulent remercier ces personnes-là pour ce travail. Nous comprenons cela. Nous pensons en même temps que nous devons le faire comme il faut et nous devons examiner comment nous pouvons le faire. [...].

« Le problème spécifique qui nous semble le plus préoccupant en ce moment est celui des demandeurs d'asile qui effectuent actuellement un travail absolument essentiel et extraordinaire. Cela étant dit, a conclu Freeland, c'est un problème majeur et le ministre de l'Immigration, Marco Mendicino, comme le premier ministre l'a dit, est en train d'examiner la question. Et comme je l'ai dit, nous devons le faire en étroite collaboration avec le Québec. »

(Source : CPAC)



Site web: www.pccml.ca Courriel: forumouvrier@cpcml.ca